

Note de synthèse



04/10/2022

Département de la Gironde (33)

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE VENSAC

Commune : VENSAC

Projet de lotissement

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
TABLE DES ILLUSTRATIONS	3
I. Habitats naturels.....	5
II. Diagnostic zone humide floristique de l'emprise du projet	9
III. Inventaire de terrain	11
I. Flore relevée sur site	11
2. Faune relevée sur site	14
3. Synthèse des investigations de terrain.....	19
IV. Enjeux écologiques.....	20

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figures :

Figure 1 : Espèces exotiques envahissantes inventoriées sur site (Source : ENVOLIS – 03/10/2022).....	12
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

Tableaux :

Tableau 1 : Habitats naturels présents au sein du périmètre d'étude strict et élargi (Source : ENVOLIS)	5
Tableau 2 : Présentation des habitats recensés sur le site d'étude	9
Tableau 3 : Relevés phytosociologiques (Source : ENVOLIS)	10
Tableau 4 : Flore exotique envahissante relevée dans l'emprise projet.....	11
Tableau 5 : Liste des oiseaux contactés sur site et à ses abords (Source : ENVOLIS)	14
Tableau 6 : Liste des mammifères contactés sur site et à ses abords (Source : ENVOLIS)	16
Tableau 7 : Liste des reptiles contactés sur site et à ses abords (Source : ENVOLIS)	16
Tableau 8 : Liste de l'entomofaune contactée sur site (Source : ENVOLIS)	17
Tableau 9 : Synthèse des enjeux écologiques à l'échelle du périmètre strict et élargi selon les visites réalisées et l'analyse bibliographique (source ENVOLIS).....	20

Planches :

Planche 1 : Prises de vue des habitats présents sur le site (datant du 03/10/2022)	6
Planche 2 : Cartographie relative aux habitats naturels – Périmètre strict (Source : ENVOLIS).....	7
Planche 3 : Cartographie relative aux habitats naturels – Périmètre élargi (Source : ENVOLIS).....	8
Planche 4 : Localisation des espèces exotiques envahissantes (Source : ENVOLIS)	13
Planche 5 : Cartographie relative à la faune patrimoniale et à ses habitats (Source : ENVOLIS).....	18
Planche 6 : Cartographie des enjeux écologiques globaux (Source : ENVOLIS)...	21

Pour rappel, ce document fait l'objet de l'investigation de terrain menée le 03 octobre 2022 qui vient compléter et actualiser les données récoltées lors du diagnostic écologique datant d'octobre 2016, portant sur le projet de lotissement « Vensac Océan I » porté par la Mairie de Vensac, ainsi que les données de l'inventaire complémentaire réalisé le 23 juin 2021.

I. HABITATS NATURELS

Tableau 1 : Habitats naturels présents au sein du périmètre d'étude strict et élargi (Source : ENVOLIS)

Nomenclature	Code Corine Biotopes	Eunis	N2000	Rareté	Description	Etat de conservation	Inclus dans le projet	Enjeu phytosociologique
Lande sèche à Agrostide de Curtis	31.2	F4.2	-	PC	Lande sèche qui s'est développée suite à une coupe rase et dominée par l'Agrostide de Curtis. Plusieurs patchs de Ronce, d'Ajonc d'Europe et de Bruyère à balais ont été identifiés au sein de ce milieu.	Moyen	X	Faible
Lande sèche à Genêt à balais, Agrostide de Curtis et Ajonc d'Europe	31.22	F4.22	-	C	Lande sèche dont le recouvrement végétal est très faible et dominé par les jeunes pousses de Genêt à balais et l'Agrostide de Curtis. Quelques pieds d'Ajonc d'Europe ont été contactés au sein de ce milieu.	Moyen		Faible
Lande sèche à Genêt à balais et Ajonc d'Europe	31.23	F4.3	-	PC	Lande sèche qui s'est développée suite à une coupe rase et dominée par le Genêt à balais et l'Ajonc d'Europe	Moyen	X	Faible
Pinède âgée de Pin maritime	42.8I	G3.7I	-	CC	Vieille Pinède de Pin maritime donc la strate herbacée est arbustive est occupée par quelques Ajoncs d'Europe et Bruyères à balais épars.	Bon		Faible
Coupe rase de Pin maritime	42.8I3	G3.7I3	-	C	Il s'agit d'une coupe rase de Plantation de Pin maritime. Les débris de la coupe rase sont toujours présents au sol. La végétation herbacée est quasiment absente.	Bon		Faible
Plantation de Pin maritime (~ 9-10 ans) sur lande à Bruyère à balais	42.8I3 x 31.84	G3.7I3 x F3.I	-	CC	Jeune plantation de Pin maritime dont la strate arbustive est occupée par la Bruyère à balais.	Bon		Faible
Bâti et jardins	85.3 x 86.I	J1.2 x I2.2	-	CC	Il s'agit de bâtiments résidentiels (maisons, etc.) avec des jardins privés dont la prospection n'a pas pu être réalisée car ce sont des propriétés privées.	-		Faible

Planche 1 : Prises de vue des habitats présents sur le site (datant du 03/10/2022)



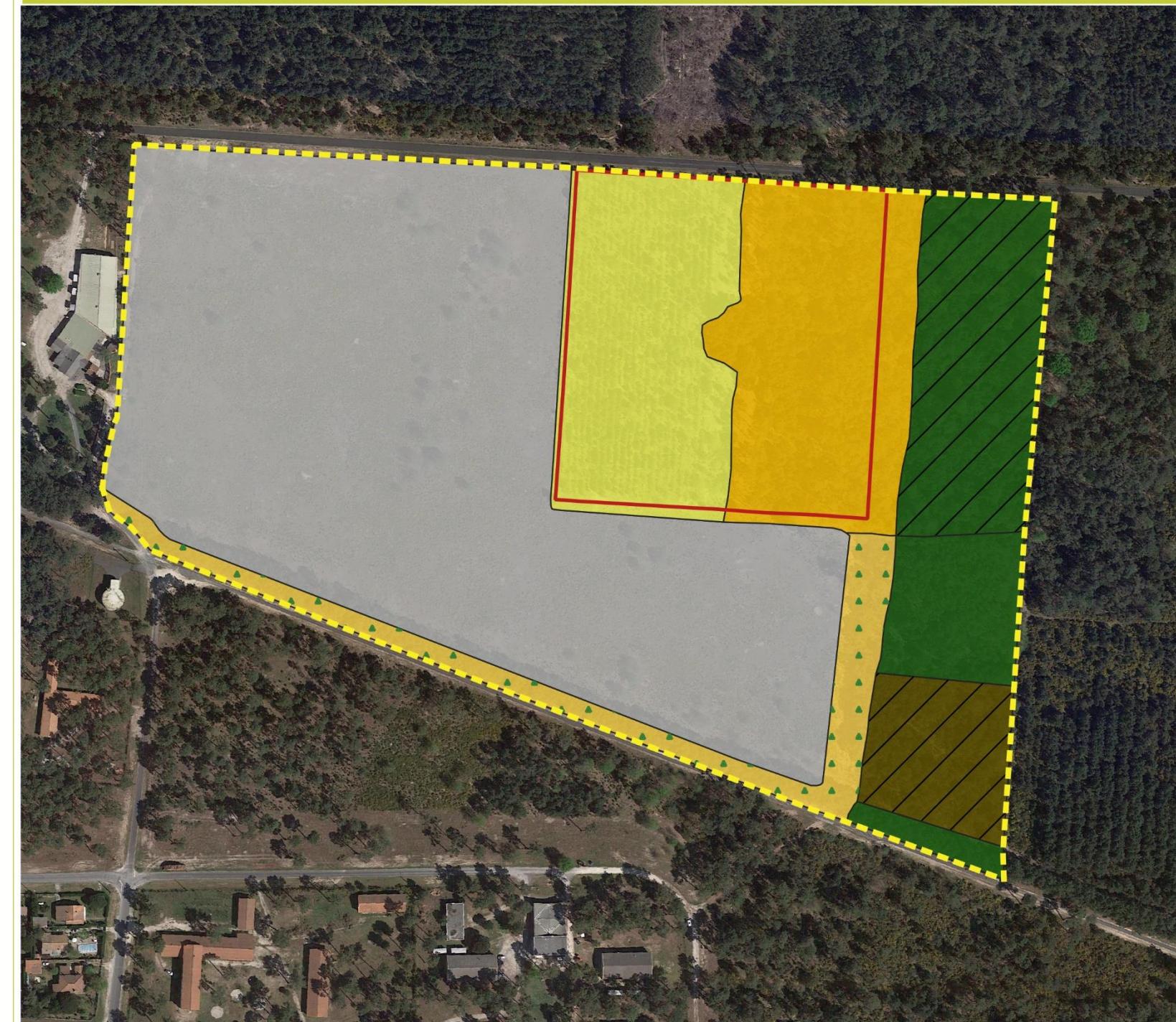
31.2 Lande sèche à Agrostide de Curtis



31.22 Lande sèche à Genêt à balais et Ajonc d'Europe

Cartographie des Habitats naturels (Périmètre élargi)

Projet de lotissement
Commune de VENSAC (33)
Mairie de VENSAC



□ Périmètre d'étude strict

□ Périmètre d'étude élargi

Habitats naturels (Corine Biotope)

31.2 Lande sèche à Agrostide de Curtis

31.22 Lande sèche à Genêt à balais, Agrostide de Curtis et Ajonc d'Europe

31.23 Lande sèche à Genêt à balais et Ajonc d'Europe

42.81 Boisement âgé de Pin maritime

42.813 Coupe rase de plantations de Pin maritime

42.813x31.84 Plantation de Pin maritime sur lande à Bruyère à balais

42.81x41.5 Bâti et jardins

0 50 100 m



Sources : Google Satellite, ENVOLIS

Auteur : ENVOLIS

Date : 04/10/2022

Cartographie des Habitats naturels (Périmètre strict)

Projet de lotissement
Commune de VENSAC (33)
Mairie de VENSAC

- Périmètre d'étude strict
- Habitats naturels (Corine Biotope)**
 - 31.2 Lande sèche à Agrostide de Curtis
 - 31.23 Lande sèche à Genêt à balais et Ajonc d'Europe



0 20 40 m



Sources : Google Satellite, ENVOLIS

Auteur : ENVOLIS

Date : 04/10/2022



II. DIAGNOSTIC ZONE HUMIDE FLORISTIQUE DE L’EMPRISE DU PROJET

L’ensemble des habitats naturels inventoriés au sein du site d’étude est listé dans le tableau ci-dessous ainsi que leur appartenance ou non à une zone humide. Leur identification a été réalisée à l’aide de la nomenclature CORINE Biotopes (CB) créée par Bissardon et al. (1997).

Le tableau ci-après présente les 2 habitats définis par l’étude de la végétation.

Tableau 2 : Présentation des habitats recensés sur le site d'étude

Numéro	Nomenclature	Code Corine Biotopes	Code Natura 2000	Caractère humide d'après arrêté du 1er octobre 2009
1	Lande sèche à Agrostide de Curtis	31.2	-	p.
2	Lande sèche à Genêt à balais et Ajonc d'Europe	31.23	-	p.

Les espèces principales des habitats p. présents au sein du site d’étude sont recensées et listées dans le tableau suivant.

Remarque : ce relevé phytosociologique ne fait apparaître que les espèces floristiques dites « dominantes » de chaque habitat (contribuant à 50% du recouvrement total de la strate). Ainsi, le recouvrement total de chaque strate peut souvent être différent de la somme des recouvrements présentés au sein du tableau, qui n’illustre qu’une partie de la flore relevée, à savoir les espèces majoritaires.

Tableau 3 : Relevés phytosociologiques (Source : ENVOLIS)

Habitat			31.2 Lande sèche à Agrostide de Curtis	31.23 Lande sèche à Genêt à balais et Ajonc d'Europe
Cotation d'après l'arrêté du 24 juin 2008			p.	p.
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Espèce indicatrice de zones humides		
Strate arborée			0%	3%
Strate arbustive			0%	0%
Strate herbacée			30%	40%
Agrostide de curtis	<i>Agrostis curtisii</i>	Non	22%	
Genêt à balais	<i>Cytisus scoparius</i>	Non		34%
Habitat caractéristique d'une zone humide floristique			Non	Non

Plusieurs habitats composent le site investigué et **aucun d'entre eux n'est caractéristique de milieux hygrophiles**.

Dans ce contexte, nous pouvons conclure en l'absence d'habitats de type zone humide (floristique) au cœur du projet.

Le site d'étude n'est donc pas concerné par la problématique zone humide d'après les conditions citées dans l'arrêté du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 1er octobre 2009 ainsi que dans la circulaire du 25 juin 2008 modifiée par celle du 18 janvier 2010.

III. INVENTAIRE DE TERRAIN

I. Flore relevée sur site

a. Flore patrimoniale

Aucune espèce végétale patrimoniale et/ou protégée n'a été recensée dans l'emprise projet au jour de la visite sur site (04/10/2022).

b. Eléments remarquables

Un arbre dit « remarquable » écologiquement est un sujet servant ou pouvant servir d'habitat de repos ou de reproduction pour une faune particulière, à savoir les chiroptères, l'avifaune cavicole secondaire et/ou les coléoptères saproxylques. Ces arbres présentent alors différentes caractéristiques attestant de leur patrimonialité : cavités dans le tronc ou les branches, traces d'insectes.

Aucun arbre remarquable n'a été identifié dans l'emprise du projet, l'emprise étant entièrement déboisée.

c. Flore exotique envahissante

Le CBNSA a publié en 2016 une Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes d'Aquitaine. Ce document énumère les espèces exotiques introduites pouvant causer des dommages aux espèces autochtones (occupation de leurs niches écologiques) ou causer des problèmes sanitaires. Parmi elles, il est distingué des espèces envahissantes avérées et d'autres qui restent à surveiller.

Tableau 4 : Flore exotique envahissante relevée dans l'emprise projet

Flore exotique envahissante		Statut au sein de la liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes de nouvelle-Aquitaine
Nom français	Nom latin	
Bambou commun	<i>Bambusa vulgaris</i>	Exotique envahissante avérée
Raisin d'Amérique	<i>Phytolacca decandra</i>	Exotique envahissante potentielle
Solidage du Canada	<i>Solidago canadensis</i>	Exotique envahissante potentielle
Yucca	<i>Yucca sp</i>	Exotique envahissante potentielle

Quatre espèces exotiques envahissantes ont été repérées lors de l'investigation terrain, il s'agit du Bambou commun (a), du Raisin d'Amérique (b), du Solidage du Canada (c) et du Yucca (d).



Figure 1 : Espèces exotiques envahissantes inventoriées sur site (Source : ENVOLIS – 03/10/2022)

Cartographie de localisation des espèces exotiques envahissantes



Projet de lotissement
Commune de VENSAC (33)
Mairie de VENSAC

Périmètre d'étude strict

Espèces exotiques envahissantes

Bambou commun (~ 2 pieds)

Raisin d'Amérique (~ 57 pieds)

Solidage du Canada (~ 15 pieds)

Yucca (~ 2 pieds)

0 20 40 m

Sources : Google Satellite, ENVOLIS
Auteur : ENVOLIS
Date : 04/10/2022



2. Faune relevée sur site

a. Avifaune

Tableau 5 : Liste des oiseaux contactés sur site et à ses abords (Source : ENVOLIS)

Caractéristiques générales									Périmètre strict			Périmètre élargi (hors projet)				
Nom latin	Nom français	DO	Dét ZNIEFF	PN	LR FR	Rareté	Ecologie	Enjeu spécifique nicheur	Habitat concerné	Statut	LR FR selon statut	Enjeu	Habitat concerné	Statut	LR FR selon statut	Enjeu
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	-	-	-	LC	CC	Large gamme d'habitats : fréquente tout type de boisement présentant des chênes. Fréquente aussi le milieu bocager dense à lâches ainsi que les jardins et parcs périurbains et urbains.	Faible	-	T	-	Négligeable	-	T	-	Négligeable
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	-	-	Art. 3	LC	CC	Milieux forestiers de taille variable, mais aussi jardins et parcs en milieu urbain avec des vieux arbres. Préférence pour les boisements de feuillus.	Assez faible	-	T	-	Faible	Plantation de Pin maritime ; Bâti et jardins	Npo	LC	Assez faible
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	-	-	Art. 3	LC	CC	Zones semi-ouvertes de type bocage, verger, ripisylve, parc, ainsi que lisières et les bois clairs.	Assez faible	-	T	-	Faible	-	T	-	Faible

Caractéristiques générales										Périmètre strict				Périmètre élargi (hors projet)			
Nom latin	Nom français	DO	Dét ZNIEFF	PN	LR FR	Rareté	Ecologie	Enjeu spécifique nicheur	Habitat concerné	Statut	LR FR selon statut	Enjeu	Habitat concerné	Statut	LR FR selon statut	Enjeu	
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	-	-	-	LC	CC	Haies, buissons, bosquets, arbres isolés. Fréquente beaucoup les zones agricoles et espaces verts de la ville. Evite les étendues boisées et la haute montagne.	Faible	-	T	-	Négligeable	Bâti et jardins	Npo	LC	Faible	
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	-	-	-	LC	CC	Milieux divers. Apprécie les lisières et nécessite des milieux ouverts pour son alimentation : parcs, jardins, avec alternances de feuillus et de résineux, fourrés et milieux ouverts	Faible	-	T	NA	Négligeable	Bâti et jardins	Npo	LC	Faible	
<i>Erythacus rubecula</i>	Rougegorge familier	-	-	Art. 3	LC	CC	Habitats variés avec une strate arbustive (même épars) : boisements de feuillus ou conifères parfois, bords de routes, haies, parcs arborés, jardins etc.	Assez faible	-	T	NA	Faible	Plantation de Pin maritime ; Bâti et jardins	Npo	LC	Assez faible	

Au cours de cet inventaire, 6 espèces d'oiseaux ont été contactées lors de la visite du 03/10/2022 dont 3 sont protégées (le Grimpereau des jardins, le Pic vert et le Rougegorge familier). L'avifaune contactée n'était que de passage sur site en raison de l'absence d'habitats favorables à leur nidification de par la coupe rase effectuée. Elle ne représente donc pas un enjeu écologique majeur.

b. Mammifères

Tableau 6 : Liste des mammifères contactés sur site et à ses abords (Source : ENVOLIS)

Nom latin	Nom français	DH	Dét ZNIEFF	PN	LR FR	Ecologie	Périmètre strict		Périmètre élargi (hors projet)	
							Habitat concerné	Enjeux	Habitat concerné	Enjeux
<i>Sciurus vulgaris</i>	Ecureuil roux	-	-	Art.2	LC	Boisements, parcs et jardins arborés	-	Faible	Pinèdes ; Plantations de Pin maritime	Assez faible

Des restes alimentaires d'écureuil roux étaient présents aux abords du site. Cette espèce n'est plus présente sur le site suite à la coupe rase effectuée. Par conséquent, elle est qualifiée par un enjeu écologique faible au sein du périmètre strict.

L'investigation n'a pas porté sur la détection directe des chiroptères, toutefois, les gîtes potentiels ont été recherchés au sein de l'emprise strict et de ses abords directs. Aucune cavité favorable aux chiroptères n'a été recensée lors de l'investigation du 03/10/2022.

c. Reptiles

Tableau 7 : Liste des reptiles contactés sur site et à ses abords (Source : ENVOLIS)

Nom latin	Nom français	DH	Dét ZNIEFF	PN	LR AQ	LR FR	Ecologie	Périmètre strict		Périmètre élargi (en dehors du projet)	
								Habitat concerné	Enjeux	Habitat concerné	Enjeux
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	An IV	-	Art.2	LC	LC	<u>Reproduction et repos :</u> Divers types de milieux ouverts, lisières de boisements, coupes rase etc	Lande sèche à Agrostide de Curtis ; Lande sèche à Genêt à balais et Ajonc d'Europe	Assez faible	Lande sèche à Genêt à balais, Agrostide de Curtis et Ajonc d'Europe ; Pinèdes ; Coupe rase de Pin maritime ; Bâti et jardins	Assez faible

Une seule espèce de reptile a été contactée lors de l'investigation d'octobre. Il s'agit du Lézard des murailles, une espèce ubiquiste à enjeu assez faible.

d. Entomofaune

Tableau 8 : Liste de l'entomofaune contactée sur site (Source : ENVOLIS)

Nom latin	Nom français	DH	Dét ZNIEFF	PN	LR AQ	LR FR	Ecologie	Périmètre strict		Périmètre élargi (en dehors du projet)	
								Habitat concerné	Enjeux	Habitat concerné	Enjeux
<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun	-	-	-	LC	LC	Varié, pratiquement tous les types d'habitats (surtout friches)	Lande sèche à Agrostide de Curtis ; Lande sèche à Genêt à balais et Ajonc d'Europe	Faible	Lande sèche à Genêt à balais, Agrostide de Curtis et Ajonc d'Europe ; Bâti et jardins	Faible
<i>Lasiommata megera</i>	Mégère	-	-	-	LC	LC	Pelouses, landes et lisières ensoleillées, souvent en des endroits caillouteux ou rocheux	Lande sèche à Agrostide de Curtis ; Lande sèche à Genêt à balais et Ajonc d'Europe	Faible	Lande sèche à Genêt à balais, Agrostide de Curtis et Ajonc d'Europe ; Bâti et jardins	Faible
<i>Colias crocea</i>	Souci	-	-	-	LC	LC	Varié, plus commun dans les lieux chauds et fleuris (friches, jachères)	Lande sèche à Agrostide de Curtis ; Lande sèche à Genêt à balais et Ajonc d'Europe	Faible	Lande sèche à Genêt à balais, Agrostide de Curtis et Ajonc d'Europe ; Bâti et jardins	Faible
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	-	-	-	LC	LC	Bois de feuillus, mixtes ou de conifères, abords de cours d'eau	Lande sèche à Agrostide de Curtis ; Lande sèche à Genêt à balais et Ajonc d'Europe	Faible	Lande sèche à Genêt à balais, Agrostide de Curtis et Ajonc d'Europe ; Bâti et jardins	Faible
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	-	-	-	LC	LC	Lisère et clairières des bois, prairies, vergers, parcs et jardins	Lande sèche à Agrostide de Curtis ; Lande sèche à Genêt à balais et Ajonc d'Europe	Faible	Lande sèche à Genêt à balais, Agrostide de Curtis et Ajonc d'Europe ; Bâti et jardins	Faible

Cinq espèces de lépidoptères ont été contactées sur site et dans ses abords directs. Il s'agit d'espèces communes non protégées qui représentent de ce fait un enjeu écologique faible.

Cartographie relative à la faune patrimoniale et à ses habitats

Projet de lotissement
Commune de VENSAC (33)
Mairie de VENSAC

 Périmètre d'étude élargi

 Périmètre d'étude strict

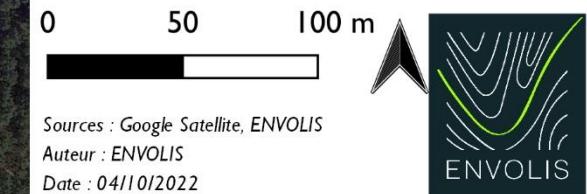
Habitats d'espèces patrimoniales

 Habitats ouverts, semi-ouverts et boisés favorables à l'écologie et la reproduction du Lézard des murailles

Points de contact avec la faune patrimoniale

 Lézard des murailles

 Ecureuil roux



3. Synthèse des investigations de terrain

L'investigation écologique a permis d'inventorier au sein de l'emprise projet :

- Deux habitats naturels (enjeu faible) ;
- Les oiseaux révélant trois espèces à enjeu faible sur site et trois espèces à enjeu négligeable sur site ;
- Les mammifères (hors chiroptères) révélant une seule espèce à enjeu faible sur l'emprise stricte et assez faible sur l'emprise élargie (hors projet) ;
- Les reptiles révélant une seule espèce à enjeu assez faible ;
- L'entomofaune révélant cinq espèces à enjeu faible.

Au vu des espèces et des habitats recensés, le projet est composé d'enjeu faible étant donné la coupe rase sylvicole sur le site.

L'inventaire a été mené le 03 octobre 2022 sous des conditions assez favorables (temps dégagé, 22°C en début d'après-midi, vent faible).

IV. ENJEUX ECOLOGIQUES

L'analyse de l'inventaire réalisé par ENVOLIS en octobre 2022 a conduit à mettre en évidence les enjeux de conservation des habitats en fonction des différentes sensibilités faunistiques et floristiques recensées. La cartographie des enjeux est présentée par la suite.

Tableau 9 : Synthèse des enjeux écologiques à l'échelle du périmètre strict et élargi selon les visites réalisées et l'analyse bibliographique (source ENVOLIS)

		Enjeu habitat	Enjeu flore	Enjeu oiseaux	Enjeu mammifères	Enjeu chiroptères	Enjeu reptiles	Enjeu amphibiens	Enjeu entomofaune	Enjeu écologique global
Périmètre strict	31.2 Lande sèche à Agrostide de Curtis	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Assez faible Lézard des murailles	Faible	Faible	Assez faible
	31.23 Lande sèche à Genêt à balais et Ajonc d'Europe	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Assez faible Lézard des murailles	Faible	Faible	Assez faible
Périmètre élargi (en dehors du projet)	31.22 Lande sèche à Genêt à balais, Agrostide de Curtis et Ajonc d'Europe	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Assez faible Lézard des murailles	Faible	Faible	Assez faible
	42.81 Pinède âgée de Pin maritime	Faible	Faible	Faible	Assez faible Ecureuil roux	Faible	Assez faible Lézard des murailles	Faible	Faible	Assez faible
	42.813 Coupe rase de Pin maritime	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Assez faible Lézard des murailles	Faible	Faible	Assez faible
	42.813 x 31.84 Plantation de Pin maritime (~ 9-10 ans) sur lande à Bruyère à balais	Faible	Faible	Assez faible Grimpereau des jardins, Rougegorge familier	Assez faible Ecureuil roux	Faible	Faible	Faible	Faible	Assez faible
	85.3 x 86.1 Bâti et jardins	Faible	Faible	Assez faible Grimpereau des jardins, Rougegorge familier	Faible	Faible	Assez faible Lézard des murailles	Faible	Faible	Assez faible

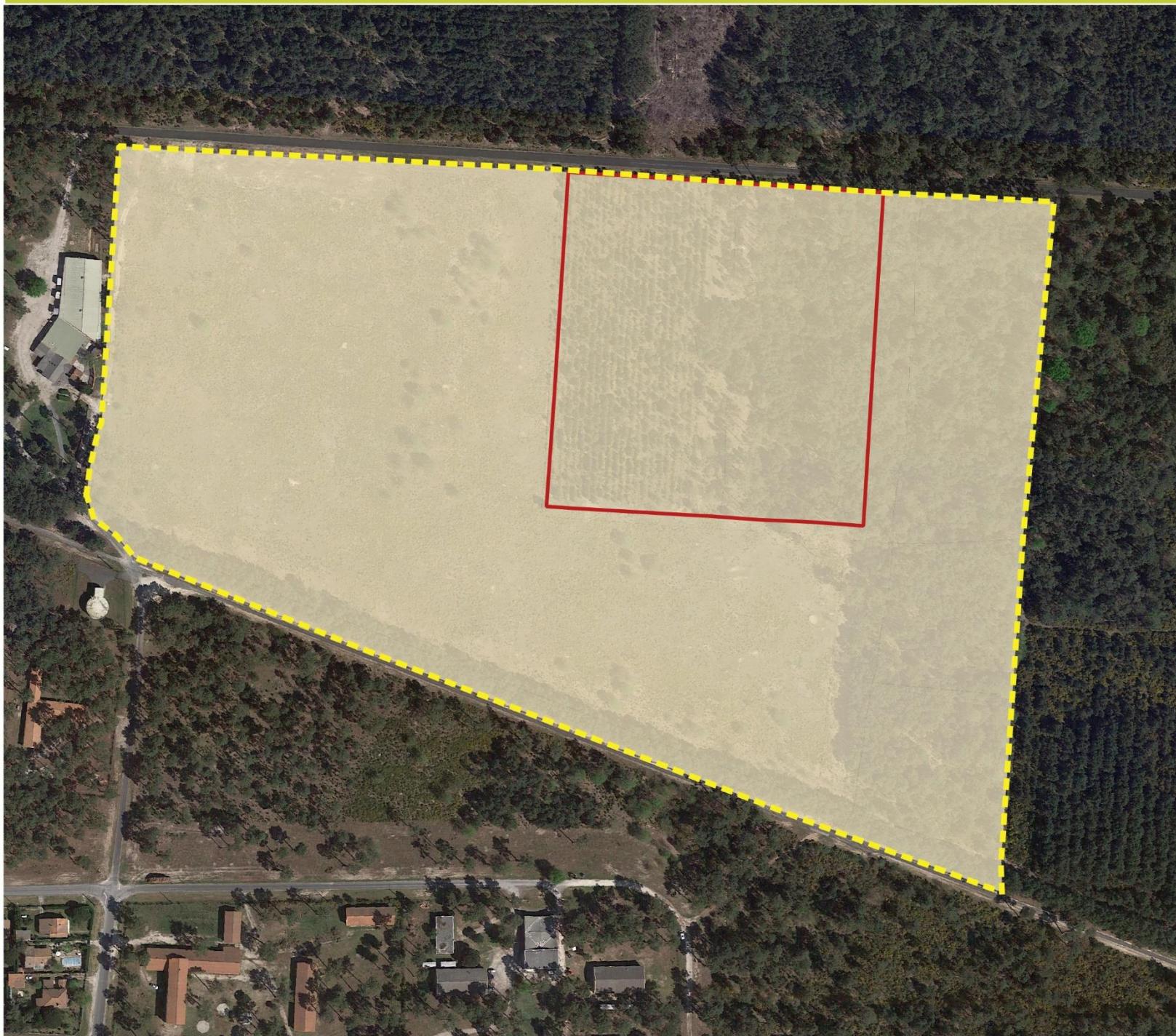
Cartographie des enjeux écologiques

Projet de lotissement
Commune de VENSAC (33)
Mairie de VENSAC

- Périmètre d'étude strict
- Périmètre d'étude élargi

Enjeux écologiques

Assez faible



0 50 100 m

Sources : Google Satellite, ENVOLIS
Auteur : ENVOLIS
Date : 04/10/2022

